

**Conseil économique et social**

Distr. générale
11 novembre 2014
Français
Original: anglais

**Commission pour la prévention
du crime et la justice pénale****Reprise de la vingt-troisième session**

Vienne, 4 et 5 décembre 2014

Point 8 de l'ordre du jour

**Suite donnée au douzième Congrès des Nations Unies
pour la prévention du crime et la justice pénale
et préparatifs du treizième Congrès des Nations Unies
pour la prévention du crime et la justice pénale**

**Note verbale datée du 6 octobre 2014, adressée à l'Office des
Nations Unies contre la drogue et le crime par la Mission
permanente du Qatar auprès de l'Organisation des
Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de l'État du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de transmettre, comme suite à la résolution 2014/22 du Conseil économique et social et à la résolution 68/185 de l'Assemblée générale, le résumé établi par la présidence de la réunion d'experts gouvernementaux tenue du 27 au 29 septembre 2014 sur les préparatifs du treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.

La Mission permanente souhaiterait que le compte rendu et ses annexes soient mis à la disposition de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à la reprise de sa vingt-troisième session, les 4 et 5 décembre 2014*.

* Le résumé établi par la présidence et ses annexes seront mis à la disposition de la Commission sous la cote A/69/424.

